

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 80 (1982)

Heft: 11

Artikel: NOUS : sages-femmes et femmes hier - aujourd'hui - demain

Autor: Fäh, Regina

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-950574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUS

sages-femmes et femmes hier – aujourd'hui – demain

par Regula Fäh, Zurich

Travail présenté lors du congrès national 1982 à Bâle

Nous sages-femmes hier



Lorsque j'ai écrit cet exposé, je me suis à plusieurs reprises posé la question suivante: pourquoi hier?

Aurais-je tiré au sort un mandat poussièreux?

Ai-je le droit de vous entretenir avec des vieilleries?

Je crois pourtant que la connaissance du passé facilite la compréhension du présent et aide à préparer l'avenir.

Nous connaissons peu de choses sur les sages-femmes des temps anciens. Comme la plupart des femmes étaient illettrées, l'histoire était écrite par les hommes. Dans l'iconographie, que ce soit les tableaux, les sculptures ou les bas-reliefs, les scènes racontant une assistance à la naissance sont très rares, mais elles permettent tout de même de s'imaginer le rôle de la sage-femme de l'époque représentée.

Je remercie ici toutes les collègues qui m'ont envoyé des articles, livres, images et indications sur le sujet. Restons donc pour une heure dans le passé!

Parmi les innombrables questions qui nous intéressent dans la recherche de ce qu'était autrefois le rôle et la vie de

la sage-femme, j'ai retenu deux *points essentiels* dont je vais vous exposer quelques aspects en deux volets.

1. Comment la société a-t-elle vu la sage-femme?

Pour décrire le regard porté sur elle par la société, il faut imaginer les activités de l'accoucheuse. Ce qu'elle faisait ou omettait de faire et la manière de le faire ou de l'omettre créait l'image que la société se faisait d'elle.

La sage-femme a toujours, et dans toutes les cultures, assisté la femme lors de l'accouchement; elle a reçu l'enfant de ses mains. Les soins à l'accouchée étaient ensuite assurés par elle-même ou ses assistantes (ou membres de la famille).

Dans la Bible la sage-femme est considérée comme une femme rusée.

Dans le livre de l'Exode, chapitre 2 il est écrit (11 à 22):

... Ils établirent donc sur eux des chefs de corvée, afin de les accabler sous le fardeau de leurs travaux. Et Israël bâtit pour Pharaon des villes-magasins, Pitom et Ramsès. Mais plus on l'accablait, plus il se multipliait et se propageait, et l'on prit en horreur les enfants d'Israël. Les Egyptiens imposèrent aux enfants d'Israël des travaux forcés; ils leurs rendaient la vie amère par de rudes travaux, mortier, briques et toute sorte de travaux des champs, tout le travail forcé qu'ils leur imposaient.

Le roi d'Egypte parla aussi aux sages-femmes des Hébreux, dont l'une se nommait Chiphra, et l'autre Poua. Il leur dit: «Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux, vous observerez leur enfantement: si c'est un fils, faites-le mourir; si c'est une fille, elle peut vivre.» Mais les sages-femmes craignirent Dieu et ne firent pas comme leur avait dit le roi d'Egypte; elles laissèrent vivre les garçons. Le roi d'Egypte fit appeler les sages-femmes et leur dit: «Pourquoi avez-vous fait cela, de laisser vivre les garçons?» Les sages-femmes répondirent à Pharaon: «C'est que les femmes des Hébreux ne sont pas comme les Egyptiennes: elles sont vigoureuses, et elles accouchent avant l'arrivée de la sage-femme.» Et Dieu récompensa les sages-femmes,

et le peuple devint nombreux et extrêmement fort. Parce que les sages-femmes avaient craint Dieu, Dieu leur donna une belle famille.

Alors Pharaon donna cet ordre à tout son peuple: «Vous jetterez dans le fleuve tout fils qui naîtra, et vous laisserez vivre toutes les filles»...

Au Moyen-Age (et encore de nos jours) les sages-femmes étaient tenues en haute estime partout où elles exerçaient leur activité. Ces femmes sans formation particulière mais nanties des connaissances transmises par celles qui les avaient précédé dans la fonction, étaient les seules personnes habilitées à aider la parturiente.

Dans le canton de Soleure, et à ma connaissance aussi celui de St-Gall, la sage-femme avait acquis au 19^e siècle, une grande considération: son mari était dispensé des corvées et du service militaire afin de lui permettre de s'occuper des enfants et du ménage en l'absence de son épouse. De plus on lui attribuait un terrain à cultiver pour compléter les émoluments alloués à la sage-femme.

La sage-femme était donc au sommet de la hiérarchie communale. Dans le «petit bréviaire du forestier du vieux Zurich» il est écrit que la sage-femme a droit de recevoir, par la faveur des autorités, une voie de bois (2 stères), les autres ayants-droit étant: l'intendant de la souste*, le curé, le chantre, le sacristain et l'école.

A cette époque, les femmes n'avaient pratiquement pas voix au chapitre dans les questions politiques, la seule exception étant la nomination de la sage-femme.

C'est ainsi qu'en 1787, à Turbental, messieurs les pères de famille et les magistrats étant dépassés par une telle élection, on convoqua la gent féminine. La votation eut lieu sous la surveillance du curé et des édiles. Une des deux candidates en lice, élue par 49 voix contre 4 fut ensuite envoyée à Zurich pour sa formation.

Normalement, et jusqu'au 20^e siècle, la future sage-femme était d'abord choisie pour sa personnalité et sa réputation et ensuite seulement instruite pour sa profession.

Cependant là où la gloire est grande, le discrédit ou la diffamation vont aussi de pair. Il se trouva ainsi certaines sages-femmes qui ne poursuivirent pas correctement leur carrière professionnelle selon les critères éthiques et moraux en vigueur.

L'histoire rapporte que dans l'Empire romain les sages-femmes étaient ap-

pelées à témoigner en justice sur l'intégrité de l'hymen. Cette activité leur octroyait une grande puissance. Elles étaient très estimées mais aussi redoutées. Il y est même question d'un infanticide commis par une accoucheuse: Après la chute de l'Empire romain, Eusébia, épouse de l'empereur Constantin réussit à convaincre une sage-femme de tuer l'enfant d'Hélène, sa belle-sœur, en le laissant saigner par le cordon ombilical. Eusébia était jalouse de la fécondité d'Hélène.

Comme les sages-femmes de l'Empire romain possédaient une grande connaissance des substances curatives et de leur utilisation, il n'est pas étonnant qu'elles aient été aussi sollicitées confidentiellement pour des avortements. Cette considérable indépendance leur devint progressivement funeste. A mesure que les études médicales s'approfondirent les reproches s'abattirent sur les sages-femmes qui ne reconnaissaient pas leurs limites ou qui, intimidées par ces reproches, hésitaient à appeler un médecin lors d'accouchements pathologiques.

Cette situation suscita le titre et le frontispice d'une dissertation sur «l'imprudente accoucheuse» en 1715. La sage-femme est debout devant une table sur laquelle reposent deux nouveaux-nés mutilés.

Mais cela ne suffit pas. Dans plusieurs écrits il est clairement rapporté que la morale des accoucheuses laissaient bien à désirer. Leur propreté et leur minutie ne pouvaient pas toujours être vantées. C'est ainsi qu'on publia au début du 19^e siècle, des caricatures d'origine anglaise représentant:

- une sage-femme partant à son travail avec une lampe et une bouteille d'eau de vie,
- l'accoucheuse rurale,
- celle qui annonce à un homme qu'il est devenu père de jumeaux.

Dans nos contrées aussi tout ne tournait pas rond. C'est ainsi que le bourgmestre et le conseil de la ville de Zurich communiquèrent en 1782 aux ressortissants du canton: «Donc après avoir appris avec consternation dans quelle situation grave et délicate se trouve notre corporation de sages-femmes ... (sic)» (suivent 6 recommandations aux: 1. sages-femmes auxiliaires, curé ... 2. sages-femmes, etc ...).

2. Comment les sages-femmes se voient-elles?

Il n'existe malheureusement que peu de documents rédigés par des sages-femmes et certainement aucun décri-

vant une image de la profession comme nous le ferions aujourd'hui.

Ce que nous connaissons cependant ce sont quelques personnalités marquantes de notre profession. Elles se firent connaître par des descriptions de leur activité et par des traités d'obstétrique. Des renseignements plus précis proviennent de biographiques et autobiographiques.

La biographie de Marjosa Tannast fut écrite par le Professeur D. Müller. Cette sage-femme médicale vécut dans le Lœtschental de 1861 à 1937. Elle fut l'autorité supérieure indiscutée de la vallée en matière d'obstétrique. Par des messages rapides, elle se faisait conter en détail le déroulement d'accouchements se passant parfois à grande distance pour s'y rendre au plus vite en cas de nécessité. Elle avait suivi un cours de formation de six semaines chez un médecin de Viège. Selon ses propres dires, elle n'y avait pas appris grand chose de neuf! Elle inventa, entre autres, une pince pour la rupture artificielle des membranes. Ottilia Grubenmann d'Appenzell fit son autobiographie agrémentée de nombreuses anecdotes de sa vie professionnelle. Elle fit contre le gré de ses parents et du curé la formation de sage-femme à St-Gall en 1937.

Nous connaissons une autre autobiographie de Mme Adeline Favre du Val d'Anniviers. Elle fit l'école à Genève en 1926/27. Dans son livre rédigé d'après des enregistrements, elle nous décrit dans son environnement, la vie rude des femmes valaisannes et le rôle de la sage-femme dans la société. Mme Favre a participé à de nombreuses assemblées de déléguées et congrès internationaux.

Voyons le deuxième volet de cette rétrospective soit:

La formation de la sage-femme

Des traités d'obstétrique écrits par des médecins pour des accoucheuses existaient chez les grecs.

Hypocrate mentionne déjà les sages-femmes et leur attribue certaines tâches. Il aurait aussi rédigé un document à leur adresse.

Platon (429–337) écrit à leur sujet: L'accoucheuse doit avoir dépassé l'âge critique, mais elle ne peut pas avoir été stérile dans son mariage. Les sages-femmes étaient appelées lors des accouchements, mais aussi pour des entretiens et des chants. Elles prescrivaient des médicaments et pouvaient provoquer des avortements. A celles qui y étaient légalement autorisées, il appartenait de faire

se rencontrer des couples appropriés dans un but de procréation sélective. Elles fonctionnaient comme agence matrimoniale, mais pas comme entre-metteuses.

Hérophilus (vers 300 av. J.-Ch.) doit avoir également écrit un manuel de la sage-femme dont on a conservé des fragments. Il y évoque la prééminence du promontoire comme une cause de complication grave de l'accouchement.

Pour *Soranus d'Ephèse* (2^e siècle av. J.-Ch.) la sage-femme occupe une place prépondérante. Mme H. Fischer écrit au sujet de son manuel de la sage-femme: «de nombreuses manipulations obstétricales sont si bien décrites qu'on pourrait imaginer que l'ouvrage a été rédigé par une accoucheuse.

Soranus exerçait dans la Rome antique. Il conseillait aux sages-femmes de nouer les cheveux des parturientes. Il leur recommandait aussi une grande propreté des mains, qui devaient être douces grâce à des frictions à l'huile, et les ongles coupés courts. Il fut le premier à évoquer le soutien du périnée à l'aide d'une compresse de laine. Dans le haut Moyen-Age on trouve dans les écrits de *St-Hildegarde, von Bingen* (vers 1179) un message à ses consœurs vivant dans le mariage. Elle y décrit avec des sentiments chaleureux et une délicate compréhension leur psychisme et leurs souffrances.

A cette même époque il y avait un haut-lieu de la gynécologie et de l'obstétrique à *Salerne*. C'est là qu'on étudia pour la première fois le soutien du périnée et la suture de la déchirure complète. La technique de la suture a son origine dans l'art obstétrical des sages-femmes de Salerne.

Il est certain que de nombreuses accoucheuses sont à l'origine d'inventions intéressantes, cependant comme elles ne savaient ni lire ni écrire ces améliorations dans les soins n'ont pu être rapportés que par des hommes.

Le premier manuel de l'accoucheuse publié en Europe centrale s'intitulait «Le jardin des roses des femmes» d'Eucharius Rösslin, édité à Strasbourg en 1513.

Un ouvrage très similaire, quoique plus complet «Un bien joyeux livret de consolation» fut écrit en Suisse en 1554 par Jakob Rueff. Avec son titre suggestif, il voulait rassurer les femmes et servir de manuel pour l'accoucheuse.

Plusieurs sages-femmes s'acquiescent une grande considération en rédigeant des traités d'obstétrique.

Une des plus éminentes sages-femmes françaises, Loyse Bourgeois (1563–1636) écrit «Considérations sur la stérilité». Elle fut l'accoucheuse de Marie de Médici. Sa carrière prit fin brusquement après la mort en couches de la princesse Marie de Bourbon-Montpensier.



Loyse Bourgeois

Dans l'Allemagne la plus connue fut Justine Siegmundin (1650–1705). Elle fut la sage-femme de la Cour de Coire-Brandenburg. Elle publia en 1690 une œuvre composée de notes et anecdotes soigneusement conservées et écrite en forme de dialogue entre elle et une de ses élèves. Un exemple: le cordon de Siegmundin pour la version intra-utérine.

Elisabeth Nihell, née à Londres en 1723, est certainement la sage-femme la plus réputée d'Angleterre. Elle fut surtout connue pour sa langue acérée et ses attaques verbales contre W. Smellie.

Une autre personnalité, cette fois de Boston aux U.S.A.: Anne Hutschinson (1590–1643). Elle immigra avec son mari en 1634. Elle fut la sage-femme la plus connue de l'époque coloniale. Sa maison fut très souvent le lieu de rencontres religieuses et on y tenait parfois des discours hérétiques. Une de ses patientes ayant donné naissance à un enfant anencéphale, elle fut considérée comme sorcière, traînée devant le tribunal de Massachussets qui l'excommunia et l'exila. On raconte qu'elle eut elle-même ultérieurement un enfant malformé. Après le décès de son époux, elle se fixa à la Nouvelle-Rochelle où elle fut massacrée avec tous ses enfants, sauf un, lors d'une attaque des Indiens.

Quelle image la sage-femme devrait-elle donner d'elle-même? Qui a jamais décidé des qualités qu'elle devrait posséder?

De nombreux traités dédient un chapitre entier aux femmes qui désirent devenir accoucheuse. Voici comment s'exprime Hans Caspar Hirzel en 1784: «Une sage-femme doit être l'une des femmes les plus vertueuses du village (...) Quel est le résultat d'un penchant à la débauche, à l'ivrognerie, à l'oisiveté et à la volupté? ... il affaiblit le corps et détache l'esprit de ce qui est sérieux (...)

Imaginez-vous une accoucheuse bien élevée, vertueuse et raisonnable, disponible à toute heure de jour et de nuit, qui journalièrement vaque à sa tâche, lisant et réfléchissant sur son travail! Combien donc doit-elle être appréciée par les femmes, presque adorée! (...)

Elle est discrète et bienveillante, chacune épanche son cœur en sa présence. Ses patientes lui demandent conseil à propos de tout et ne décident rien sans son accord. (...) Cependant, si la compassion est bien une de vos qualités intrinsèques, vous devez éviter de trop vous attendrir. (...)

Les autorités civiles de leur côté décrivent toujours bravement les qualités qu'on souhaite rencontrer chez l'accoucheuse ainsi que son niveau de formation. Par exemple l'ordonnance de l'Etat de Zurich de 1815 stipule: «L'art de l'obstétrique ne peut être exercé que par des personnes dûment instruites, ayant passé un examen par devant le Collège sanitaire et obtenu la patente de sage-femme. (...)

Toute personne de sexe féminin, mariée ou non, qui désire être engagée en qualité d'accoucheuse doit être âgée de pas moins de 20 ans ni plus de 40 ans. Elle doit savoir lire et écrire, être de caractère agréable, de réputation irréprochable, intelligente, avoir tous ses esprits, ne pas être de santé fragile. En particulier, la sensibilité de l'index et du majeur ne doit pas être émoussée par des excroissances, des callosités ou une peau rugueuse. (...)

Dans le cahier des charges de l'enseignement d'obstétrique, il est stipulé ultérieurement: «L'enseignant doit veiller, en donnant son cours, à ce que toute les élèves, y compris les moins douées, aient bien compris tout le chapitre traité et ne progresser que lorsque la matière enseignée a été assimilée par toutes les élèves.»

Les premières écoles pour sages-femmes furent créées au 17^e siècle mais surtout au 18^e siècle. La plupart du temps, c'étaient des médecins qui

poussaient à cette création, mais les sages-femmes aspiraient aussi à cette possibilité de formation. Elles étaient conscientes du danger de voir s'éteindre leur profession si elles ne restaient à la hauteur dans le domaine de la chirurgie obstétricale.

17^e siècle: Le 6 août 1684 le roi Georges III édicta à Londres un «Décret concernant le futur enseignement destiné aux sages-femmes choisies pour la Principauté de Lüneburg, donné à l'hôpital des accouchées de Celle, ainsi que pour les candidates ultérieures.»

18^e siècle: Dans le canton de Soleure les premiers cours pour accoucheuses furent institués en 1738 à raison de quatre heures par jour pendant 12 à 16 semaines.

Les accoucheuses voulaient et devaient apprendre à maîtriser les nouvelles techniques. Les césariennes devenaient plus fréquentes chez les femmes en vie, faites même par des sages-femmes (Marjosa Tannast).

En 1900 apparurent les premiers incubateurs à gaz. La plupart des inventions étaient inutiles, parfois dangereuses mais toujours d'une grande complexité mécanique. En regard de cela le cordon de Justine me paraît nettement plus plaisant!

Au début de ce siècle, la profession de sage-femme semblait destinée à la disparition, comme cela se passa par exemple aux U.S.A.

Et les femmes?

Elles ne soutinrent guère le combat acharné de nos aînées pour leur survie même si elles ne voulaient pas se passer des soins de la sage-femme à l'hôpital. C'est ainsi que commença le «pèlerinage» des sages-femmes d'hôpital en hôpital, pour assurer de leurs bons soins les femmes en couches. Le tournant amorcé au début du siècle, concrétisé surtout après la deuxième guerre mondiale, nous amène à la situation actuelle.

Je vous invite maintenant à participer activement à la discussion qui va suivre sur notre profession au présent.

J'ai failli oublier une image importante: Qui a inventé la fable de la cigogne? La femme n'a plus besoin ni le droit d'enfanter, c'est l'oiseau au long bec qui s'en charge! La tâche la plus féminine qui soit lui est ainsi officiellement enlevée et à nous notre métier.

La cigogne est-elle une amie, une rivale, une aide ou une intruse?

Pour moi, je préfère la voir sur le clocher!

* Dépôt de marchandises bordant une voie de transit au 17^e siècle.